

Le Palais. L'association des Usagers du port présente ses objectifs

[Ouest-France](#) Publié le 08/03/2022 à 05h08

[Écouter](#)

L'association des Usagers du port Le Palais (UPLP), qui a été créée en juin 2021, a organisé, jeudi, une réunion publique. Au programme, sa présentation et ses objectifs, afin de pouvoir recueillir les remarques et les doléances de chacun de manière constructive. Actuellement, une trentaine d'adhérents sont inscrits.

Parmi les demandes et les observations, la nécessité d'être représenté au conseil portuaire; les contrats mensuels au nombre de cinq qui ont, de ce fait, une place avec un loyer supérieur à un contrat annuel et ne savent pas toujours où s'amarrer; le principe de la liste d'attente, qui doit être nominative et précisée par secteur ; une aire de carénage manquante et son projet d'installation dans l'ancien bâtiment de la caserne des pompiers qui ne semble pas propice.

Une demande de création d'un Comité local des usagers permanents des installations portuaires de plaisance (Cluppipl) a aussi été évoquée. Les usagers ont aussi fait remarquer que la douche et le sanitaire sont trop éloignés des bateaux et sont utilisés par trop de personnes non usagées du port ».

Deux sujets préoccupants

« **L'état de l'envasement du port de la Saline pose problème, quant à la sortie des bateaux.** » Une pollution importante a été notée. Sans traitement, le site pourrait ne plus être exploitable », ont déclaré certaines personnes présentes. Le pont Orgo ne permet pas la sortie des bateaux à n'importe quel moment à la Saline, avec des horaires non adaptés.

Le président de l'association, Philippe Enhart, a expliqué « **qu'il ferait remonter les questions sous forme de lettre adressée à la mairie de Palais et de vouloir absolument des réponses. Il faut discuter d'une manière ouverte.** »

UPLP : Alexandre Kerbaol, trésorier, quai Nicolas-Fouquet, BP 63, 56360 Le Palais

UPPM revue de presse